Mis en ligne le : 13/05/2026
Sur www.plouedern.fr

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260512-D2026_05_12_08-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 12 mai 2026

Délibération N° : 2026/05/12/08

L'an deux mille vingt-six, le douze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le cinq mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 19 - Votants : 22.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 22 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, TOURBOT, CASU, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, CUEFF, SANQUER, CALLAC, BLONS, GOARIN.

Absents et excusés : Mme VIGOUROUX (pouvoir à M. CUEFF) et MM GUILLOTIN (pouvoir à Mme DIRUIT), BERNARD (pouvoir à Mme CORRE), JACOPIN.

Secrétaire de séance : Mme Véronique RIOU.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT SDIS POUR LA SÉCURITÉ / INCENDIE & ENEDIS RÉFÉRENT TEMPÊTE

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle que la commune doit désigner un correspondant sécurité incendie auprès du SDIS.

Constitution du bureau

M. Bernard GOALEC rappelle la nécessité de composer un bureau de vote comprenant un Président (lui-même), un secrétaire : Véronique RIOU, secrétaire de cette séance, et deux assesseurs pour pouvoir organiser les élections qui auront lieu ce jour.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme Florence MAREC-PRIGENT et M. Pascal QUÉDEC.

M. Bernard GOALEC, Maire, sollicite l'assemblée pour connaître les candidats.

Candidat N°1 : M. Éric LE CHENADEC

Résultats du 1er tour de scrutin

a)	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pris part au vote	0
b)	Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c)	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d)	Nombre de suffrages déclarés blancs	0
e)	Nombre de suffrages exprimés (b – c)	22
f)	Majorité absolue	12

Candidat N°	Nombre de suffrages obtenus	
Candidat N°1 : M. Éric LE CHENADEC	22	Vingt-deux

Proclamation du résultat :

A été proclamé correspondant sécurité incendie, auprès du SDIS, et référent tempête, auprès d'ENEDIS, pour la commune de Plouédern : M. Éric LE CHENADEC.

La Secrétaire,
Véronique RIOU

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUÉDERN 29800

Les Assesseurs,
Florence MAREC-PRIGENT & Pascal QUÉDEC